

Compte-rendu du CM du 24.06.22

1- Résidence Daniel Guilhen

a. Charges et avenants

Les charges annuelles 2021 ont été calculées : on constate une augmentation en raison

- d'une plus forte consommation énergétique
- du prix du pellet plus élevé
- de l'augmentation du prix des ordures ménagères.

Les montants des consommations énergétiques pour les logements 1-2-3 s'inscrivent cependant dans les normes BBC.

Seul le logement 4 dépasse très largement les attendus BBC. Le Conseil Municipal décide de se baser sur les consommations 2020 pour le calcul des charges 2021.

Les rappels correspondants (avec possibilité d'étaler) ont été transmis aux locataires. Des avenants leur seront proposés pour 2022.

A noter que les locataires du logement 1 et 4 ont indiqué en mairie qu'ils déposeraient prochainement leur préavis.

b. Nettoyage des espaces verts

Les chardons et mauvaises herbes seront nettoyés par les employés communaux.

2- Inauguration toiture de l'Eglise

La date du dimanche 18/09 est retenue (journées du patrimoine).

Le programme est à définir : messe, concert, visite du village et de l'église, pose de plaque/panneau explicatif, pot de l'amitié...

Les habitants, partenaires, mécènes et donateurs seront conviés.

La commission fêtes et cérémonies est chargée de l'organisation.

3- AFR- chemins de randonnées

Le projet déposé par l'AFR a obtenu un avis favorable de la part de la Région Grand Est (fonds Feader).

Ce projet comprend la rénovation des chemins de randonnées, la pose de signalétique, la création d'un parcours de santé, l'aménagement d'une aire de camping-car et enfin la pose d'abris pour les randonneurs. Trois conseillers municipaux rejoindront le groupe de travail de l'AFR pour la mise en œuvre de ce projet, à savoir Michèle VEUTIN, Jackie CESARONI et Nathalie RODRIGUEZ.

Gaétan MULLER, Président de l'AFR, travaille sur le cahier des charges pour déposer le prochain appel d'offres (nécessaire pour l'obtention des fonds européens) pour la réalisation des travaux. Mme BOUR l'accompagne dans la réalisation et l'accomplissement de ce dossier.

4- Travaux

a. Marquage au sol

- Avant la prochaine rentrée scolaire, un atelier marquage au sol (stop, passages piétons) sera proposé.
- La commission travaux se réunira pour définir les priorités à droite à marquer dans l'ensemble du village et réfléchira également à la circulation rue de l'Yron. Les services de gendarmerie, du département 54 et les habitants seront consultés.

b. Salle René Bertin

Enedis (Mme Clavel) sera consulté pour la consommation électrique, l'abonnement, le compteur de la salle des fêtes.

c. Voirie dégradée rue du Trimazo- travaux d'assainissement

Un rendez-vous a été fixé avec l'entreprise WH et les services du Département 54 le vendredi 01/07 à 10h.

5- 2 ans de mandat – point d'étape

Mme la Maire interroge les conseillers municipaux quant à leur ressenti et avis général, après ces deux premières années de mandat.

La discussion est ouverte et franche : certains conseillers s'expriment vivement.

Les points mis en avant sont les suivants : la circulation de l'information, la communication (réseaux sociaux, applications numériques), le partage.

Les points négatifs et/ou à conforter : la lenteur et lourdeur administratives, la gestion du quotidien qui remet à plus tard la mise en œuvre de projets communaux, la prise d'initiatives parfois trop importante, des décisions quelquefois trop rapides.

6- Divers :

a. Commission fleurissement

La commission fleurissement se réunira le 18 juillet à 16.30 pour le passage du jury maisons fleuries dans le village.

b. Emploi saisonnier

L'emploi saisonnier est reconduit au mois d'août pour 35h/semaine.

c. Station d'épuration

Un dysfonctionnement est toujours constaté au niveau du flotteur.

Prochaine réunion le 26/08/22 à 20.30

La Maire

Maud LORENZI

